



Ce service gratuit est ouvert aux habitants des vingt sept communes membres de la CCPMC



AUTHOISON, BEAUMOTTE-AUBERTANS, BESNANS, BOUHANS LÈS MONTBOZON, CENANS, CHASSEY LÈS MONTBOZON, COGNIÈRES, DAMPIERRE SUR LINOTTE, ECHENOZ LE SEC, FILAIN, FONTENOIS LÈS MONTBOZON, LA DEMIE, LARIANS-MUNANS, LA BARRE, LE MAGNORAY, LOULANS- VERCHAMP, MAUSSANS, MONTBOZON, NEUREY LES LA DEMIE, ORMENANS, ROCHE SUR LINOTTE ET SORANS LES CORDIERS, THIEFFRANS, THIENANS, VALLEROIS-LORIOZ, VELLEFAUX, VILLERS-PATER ET VY LES FILAIN.



Le « CERF-VOLANT » Relais Parents-Assistants Maternels du Pays de Montbozon et du Chanois

L'animatrice du Relais est à votre disposition par téléphone ou lors d'entretien individuel :

LUNDI : 11h-13h :

contact téléphonique exclusivement

13h45-17h : accueil public ou téléphone

MARDI : 13h30-16h : accueil public ou téléphone

16h00-18h00 : permanences ou tél.

1ers / 5èmes mardis du mois à Montbozon

2èmes mardis au pôle éducatif de Loulans-V.
(sur rendez-vous uniquement)

3èmes mardis à l'école de Dampierre sur L.

4èmes mardis au pôle éducatif de Vellefaux

MERCREDI : 8h-12h : accueil public ou téléphone

JEUDI : 14h-17h : accueil public sur Vellefaux

VENDREDI : 13h30-16h : accueil public ou tel.

En période de vacances s'ajoutent les :
mardis et vendredis de 9h à 12h

Le relais fonctionne avec le soutien financier de la Caisse d'Allocations Familiales de la Haute-Saône et de la communauté de communes .



Le « CERF-VOLANT » Relais Parents - Assistants Maternels du Pays de Montbozon et du Chanois



Espace de rencontre,
d'information et d'échange au
service des parents, des
assistants maternels et des
gardes à domicile pour l'éveil et le
bien-être de l'enfant.



11 rue de l'église
70230
Montbozon

07.88.30.39.59

Email : rpamlecerfvolant@ccpmc.fr

Site internet : www.ccpmc.fr

L'animatrice du RPAM vous accueille en toute neutralité et impartialité. Elle vous informe,



vous conseille et anime des ateliers d'éveil.



Parents, l'animatrice ...

- Vous renseigne sur les différents modes d'accueil du jeune enfant,
- Vous met en relation avec les assistants maternels,
- Vous accompagne dans votre rôle d'employeur, en vous informant sur vos droits et obligations (démarches administratives, contrat de travail, déclarations...),
- Vous propose une médiation en cas de litiges administratifs et relationnels.



Le Relais vous aide à envisager l'accueil d'un enfant au domicile d'un assistant maternel avec le maximum de garanties.

Enfants, le relais c'est aussi :

- Des rencontres dans un espace aménagé et sécurisé pour vivre leurs premières expériences de socialisation,
- Des temps collectifs pour favoriser l'éveil, l'expression, la découverte et la rencontre avec d'autres enfants.

Mardis: 9h30 à 11h30, salle du relais à Montbozon.

Judis: 9h20 à 11h20, salle bibliothèque mairie d'Aurthoison (sem. impaire) ou 9h35-11h35 salle périscolaire du pôle éducatif de Vellefaux (sem. paire) - inscriptions obligatoires*

Vendredis: 9h25-11h25, salle périscolaire de l'école de Dampierre sur L. - inscriptions obligatoires*

Temps de rencontre et de jeux libres, proposés en période scolaire, agrémentés d'ateliers peinture, comptines, éveil musical, manipulation...

Planning consultable sur le site de la CCPMC ou en mairies.

* voir modalités au relais



A travers les temps d'éveil, le Relais permet aux enfants une socialisation en douceur.

Assistants maternels, l'animatrice ...

- Vous informe sur votre profession (statut, rémunération...),
- Vous renseigne sur les conditions d'obtention de l'agrément,
- Vous propose d'accéder à des formations professionnelles (C.P.F...),
- Vous permet de rencontrer d'autres assistants maternels pour échanger sur vos pratiques et votre métier.



Le relais favorise le partage d'expériences et la valorisation de la profession d'assistant maternel.